

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 24 janvier 1865](#)

## Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 24 janvier 1865

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 1 p. (370r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 24 janvier 1865, Équipe du projet FamiliLettres (FamiliLettres de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43202>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (FamiliLettres de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 janvier 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 2, rue de la Coutellerie, Paris

## Description

Résumé Sur les patentes anglaises de Godin. Godin craint que la loi anglaise, qui ne prévoit pas de certificats d'addition, l'oblige à des dépenses importantes pour protéger le procédé d'application des émaux par voie sèche et les modèles de ses cheminées. Il demande à Cantagrel de voir de Fontaine-Moreau et Armengaud à ce sujet.

Notes Cantagrel répond à la lettre de Godin le 25 janvier 1865 (Cnam FG 17 (2) c).

## Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Armengaud, Charles \(1813-1893\)](#)
- [Fontaine-Moreau, A. L. de \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Angleterre \(Royaume-Uni\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 12/01/2024

---

Genève le 26 Janvier 1793

à Monsieur Cantagrel

Je ne sais pas trop mon cher  
ami ce que veut dire la lettre  
incluse de M. de Fontaine-Morvan  
je pense qu'en le grand deca et la  
feuille de parution qui y était jointe  
contenait avec titre dit cira est pas  
ainsi je suis remis à tout événement  
une lettre pour la circonstance que  
vous pourrez présenter à M. Armonget  
dans l'œuvre quand M. de Fontaine-Morvan  
pour être infirmé sur ce qui est à faire  
je pense que la loi d'après ne  
serait un obstacle à une bonne régularité  
de mon privilège en Angleterre il  
n'y a pas d'addition possible il va donc  
fabriquer pour y assurer mes emens par  
voie de loi et mes émanations que je  
peux autant de patentes à des  
des frais assez considérables, malgré  
cela je ne suis pas reculé devant le  
succès si les choses qu'on est  
faites avec sûreté pour parvenir  
rendre vous bien compte de M. de Fontaine-Morvan  
à bien compris que j'avais des succès  
spéciaux pour le mail, et pour un  
agencement de chemins, sur lequel est  
le mail est appliqué mais que cela fait  
objet de deux choses fort distinctes

que la loi anglaise en donnant que seulement  
 pas de succès sur un seul point  
 M. de Fontaine-Morvan